

La principale

Affaire suivie par :
Joëlle LISSORGUES

Tél : 05 65 69 01 75
Mél : 0120032v@ac-toulouse.fr

114, Rue de la Vallée du Viaur
12160 Baraqueville

Baraqueville, le 17 avril 2026

Le Principal adjoint

Aux parents d'élèves de 3ème

Objet : Service en ligne orientation

Comme pour le deuxième trimestre, ce courrier va vous préciser les démarches à suivre. Nous arrivons à la phase définitive.

Les modalités de connexion sont identiques à la phase provisoire. Pour rappel, vous devez vous connecter au service en ligne orientation avec l'adresse suivante : **teleservices.education.gouv.fr**

Vous trouverez en pièce jointe le power point qui vous explique la démarche pour accéder au service. Il sera également déposé sur la page de l'ENT.

Ce téléservice va vous permettre de faire des recherches sur 2 champs : Quoi (nom d'une formation, d'un établissement) et Où (ville, département). Cette phase correspond **à la phase 1** ou vous faites des recherches, elle va du 4 avril au 4 mai, 13h.

La deuxième phase commencera **le 4 mai à 14h**, vous pourrez saisir vos demandes (choix des filières et établissements), ordonner et valider vos souhaits. Chaque demande formulée peut-être supprimée, l'ordre peut-être changé. Les demandes doivent être validées à chaque changement. Les modifications restent possibles **jusqu'au lundi 26 mai 2026**. Un récapitulatif des demandes peut-être téléchargé.

Si vous vous rendez compte d'une erreur après le 27 mai, fermeture du téléservice, l'établissement pourra effectuer des modifications (ajout ou suppression).

A partir du 30 juin, vous pourrez consulter et télécharger les résultats des demandes.

Quelques précisions plus concrètes pour vous aider :

✓ Vous pouvez, dans l'ordre de vos préférences, panacher des vœux publics et privés sous statut scolaire et sous statut d'apprenti.

✓ Si votre secteur est celui de Rodez, vous devez **impérativement** formuler un vœu 2GT dans chacun des deux lycées (**dans l'ordre de votre préférence**). Une attention particulière sera accordée aux élèves ayant un frère ou une sœur scolarisé(e) à la rentrée scolaire 2026-2027 dans l'établissement préférentiellement demandé.

✓ Si vous demandez une formation dans un établissement privé, vous devez prendre contact avec ce dernier. Même si l'établissement vous confirme une inscription, vous devez impérativement la noter dans AFFELNET.

✓ **La Sectorisation** se fait selon le code postal du domicile. Attention, en cas de parents séparés, il faut que les vœux résultent **de l'accord des deux parents**. Il faut que l'adresse du parent prise en compte dans AFFELNET corresponde bien au secteur demandé.

✓ Si votre enfant souhaite faire à la fois des vœux en seconde GT et en voie professionnelle, les vœux en bac pro et en CAP doivent figurer en premier pour être étudiés.

✓ Si vous souhaitez demander des vœux en voie professionnelle, vous devez effectuer plusieurs vœux pour ne pas vous retrouver sans affectation (5 minimum).

✓ Pour les élèves demandant **une section sportive scolaire** dans un lycée hors de leur secteur de domicile (Monteil ou Jean Vigo), même si l'élève satisfait aux critères de sélection et qu'il est pris à la section sportive, son affectation en seconde reste conditionnée à son barème et aux places vacantes après l'affectation des élèves du secteur.

✓ Si vous souhaitez demander **une dérogation**, je vous remercie de me prévenir. Les demandes de dérogation doivent passer par le collègue. **Un imprimé** est à renseigner.

N'hésitez pas à prendre contact avec les professeurs principaux, ou Mme Fabre, la conseillère d'orientation (présente le jeudi sur le collège) ou Mme LISSORGUES, la Principale ou moi-même.

Rappel du calendrier :

Début de saisie : **lundi 4 mai à 14h**

Fin de saisie: **mardi 26 mai**

Résultats affectation : **mardi 30 juin**

Inscriptions en suivant dans les lycées, les informations vous seront données avec les résultats de l'affectation.

Je vous remercie et reste à votre disposition.

Bien cordialement.

Le Principal adjoint

Nicolas VIDAL

